

christianisme dans cette circonstance. Mais demandez à ces philosophes, à ces humanitaires qui répudient tout ce qui sent la foi, s'ils iront dans les chantiers prendre la place des missionnaires, s'ils iront, comme eux, affronter le froid, la faim et la soif, uniquement dans le but de faire de bons citoyens pour le ciel et pour la patrie à laquelle il se disent si dévoués ! Non, mais ils, détruiront !...

Nous espérons qu'à la prochaine session, on reviendra à la charge avec cette excellente mesure, et qu'il y aura dans l'opinion publique assez de force d'expression et de sympathie à ce sujet pour persuader au conseil la passage de la loi d'incorporation des Oblats. Nous aurons lors de la réunion des Chambres occasionnée de revenir là-dessus.

En attendant, voici un passage d'une lettre, adressée au *Journal de Québec*, qui peut intéresser nos lecteurs et leur donner quelque information utiles sur l'ordre des Oblats.

Nous avons donné ce passage dans le numéro 17, page 126.

Si l'homme était destiné pour l'esclavage, le créateur en eût fait un être brut et non un être pensant.

NEGROPHILE.

BULLETIN.

Ordination. — Nouvelles. — M. Gabet, missionnaire, Lazariste. — Apparition controuvée. — Naufrage et mort du Père Pumerada. — Madame de Vialar fondatrice des Sœurs de St. Joseph. — Question de l'enseignement. — Décoration de Mgr. l'évêque de Blois. — Condamnation. — Remise de M. O'Connell et réunion des partis.

Dimanche dernier, dans l'église cathédrale ont été ordonnés par Mgr. de Walla-Walla.

Diacres MM. T. St. Aubin et le L. P. G. Rousseau.

— Nous avons dit d'après les autres journaux que M. DeBleury avait été élu contre M. Snaith, mais ce n'est pas le cas : l'officier rapporteur n'ayant point fait de retour, personne n'est élu.

— Le *Transcript* dit, d'après le *Boston Atlas*, qu'un vote d'argent de cinq cents mille piastres a été passé dans le Sénat des Etats-Unis, le 27 février à la majorité de 27 contre 13, pour le soulagement de l'Irlande.

— Le *Freeman's Journal* de New-York, dit que Northampton petite ville de 4,000 âmes a contribué pour 5000 dollars au soulagement des Irlandais. Quoique Flushing et Astoria méritent des louanges pour leur don généreux de 720 piastres, cependant Northampton l'emporte de beaucoup, c'est une petite ville qui a un grand cœur ! Honneur à Northampton !

— Le 7 janvier, est parti de Marseille pour Paris M. l'abbé Gabet, Lazariste, Missionnaire apostolique de la Mongolie. Cet intrépide et savant prêtre, qui revenait du fond de la Tartarie chinoise, voisine, comme on sait, de la Sibirie, a eu les pieds gelés en traversant ces immenses déserts, ces affreuses solitudes où les traces du chemin ne se font reconnaître que par les ossements d'hommes et de chameaux. Dans le même trajet et le même jour, 30 à 40 hommes furent gelés et abandonnés.

Arrivé dans le Thibet, à la grande lamaserie, M. l'abbé Gabet y fut très-bien accueilli par le personnage faisant fonction de régent pendant la minorité du Grand-Lama, ainsi que de son compagnon, M. Huc, Lazariste comme lui ; mais le représentant de l'empire de la Chine à la même résidence, jaloux du séjour de ces deux missionnaires, réussit par ses intrigues, à neutraliser les pouvoirs du régent, et fit si bien, qu'il obtint l'expulsion immédiate des deux apôtres. Le délégué chinois leur intima donc l'ordre du départ, mais au lieu de les acheminer par la route la plus directe et la plus courte, en les dirigeant sur l'Indostan et les premiers postes européens, qui n'étaient qu'à 25 ou 30 journées de chemin, il les fit conduire à Macao, à travers la double étendue du Thibet et de la Chine, accompagnés par des satellites qui leur donnaient une mauvaise nourriture, sans toutefois les maltraiter autrement. M. Gabet et son confrère ont mis huit mois à faire ce trajet de 700 lieues. Du point de leur expulsion jusqu'à Marseille, c'est un voyage de 4,000 lieues et plus.

Les lecteurs assidus des *Annales de la Propagation de la Foi* doivent se rappeler que ce fut M. Gabet qui convertit si admirablement deux Lamas en 1838. Le récit touchant de ces deux conversions est con-

signé dans le treizième volume, page 512. L'un de ces deux Lamas est sur le point d'être ordonné prêtre.

M. Gabet a laissé M. Huc à Macao. Lui-même se rend à Paris pour les intérêts de la lointaine mission au sein de laquelle, il espère bien retourner. M. l'abbé Gabet est auteur d'un dictionnaire et d'une grammaire manchou. Il est âgé de 38 ans.

— Il a été récemment question à Rennes d'une apparition miraculeuse de la Ste. Vierge à deux enfans qui gardaient leurs troupeaux près de Corps (Isère). On allait même jusqu'à dire que la relation de ces deux enfans avait été certifiée par Mgr. l'évêque de Grenoble, et qu'ainsi la prophétie des jeunes pères méritait toute créance. Or, il ne s'agissait rien moins que de l'annonce de quatre grands fléaux pour l'année 1847, la guerre, la peste, la famine et les inondations. Voici ce qu'il y a d'exact à cet égard ; les habitans de Corps et des environs croient, en effet, à cette apparition et à la prophétie. Mgr. l'évêque de Grenoble a pensé devoir nommer deux commissions d'enquête composées d'hommes instruits et graves, pour vérifier le fait ; et ces deux commissions, après avoir opéré séparément, ont été amenées à déclarer que, dans l'état, rien n'était prouvé.

— La gazette *El Catolico*, de Madrid, dans son numéro du 8 janvier, rapporte, d'après des lettres de Macao et de Manille, les détails d'un naufrage qui a coûté la vie, le 1er juillet dernier, au P. François Pumerada, de l'ordre des Dominicains. Dans le même navire, qui faisait voile pour Macao, se trouvait Mgr. Jimeno, évêque élu de Zébur. Les naufragés n'eurent d'autre moyen de sauvetage que les débris épars du navire. Quelques-uns d'entre eux furent jetés à la côte après 16 heures de submersion. De ce nombre se trouve l'évêque, qu'on a recueilli meurtri et épuisé de fatigue dans le village chinois de Le-Phu, d'où il a dû regagner Macao.

Le P. Pumerada était originaire d'Espagne. Il avait quitté, en 1841, un haut poste ecclésiastique dans la province des Asturies, pour prendre l'habit de St. Dominique. Deux de ses frères, plus jeunes que lui, suivirent son exemple. Arrivé aux îles Philippines, il avait été attaché à la périlleuse mission du Tong-King, et c'était pour les intérêts de cette mission qu'il accompagnait l'évêque.

— Madame de Vialar, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Sœurs de St. Joseph, est en ce moment à Toulouse. Cette œuvre de dévouement et de charité s'est développée d'une manière admirable, malgré toutes les contradictions qu'elle a eu à éprouver dans les commencemens. Elle compte aujourd'hui un bon nombre d'établissements en Europe et en Asie. La maison fondée à Rome en 1840 est l'objet d'une bienveillance toute spéciale de N. S. Père le Pape. En Toscane, les Sœurs de St. Joseph sont chargées des prisons des femmes où elles ont déjà opéré de salutaires réformes. Dans la régence de Tunis, elles possèdent une maison et deux hospices où on reçoit les infidèles qui sont ravis du dévouement et de la charité de ces saintes filles. Protégées par la Propagande, elles ont encore fondé des établissements dans l'île de Chypre, dans l'île de Malte, à Beyrouth, en Syrie, à Syra en Grèce : enfin poussées par le zèle le plus ardent, elles sont parvenues à s'établir à Moulmain dans l'Indo-Chine, où, de concert avec les missionnaires, elles travaillent à la régénération de ces malheureux peuples assis à l'ombre de la mort.

Madame de Vialar, ayant fondé cette congrégation principalement pour les missions étrangères, est dans l'intention de transporter la maison-mère à Rome, où Sa Sainteté Pie IX vient de lui donner dans une audience particulière des témoignages d'estime et d'encouragement bien capables de la dédommager de tous ses sacrifices et de toutes ses épreuves.

— En France, la question de l'enseignement a été soulevée dans le septième et dans le neuvième bureau, par MM. Nicolas et de Falhoux. M. Nicolas n'a pu obtenir aucune raison. M. de Falhoux ayant demandé compte au ministre présent du silence de la couronne relativement à la liberté d'enseignement, M. Dumon a répondu que le conseil n'avait pas encore jugé à propos d'examiner cette question. M. de Falhoux a fait observer qu'on traitait avec une singulière légèreté les